

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 14 juin 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 juin 2018

2018 V. 278 Vœu relatif à l'accès à toutes les femmes à la Procréation Médicalement Assistée.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que la procréation médicalement assistée n'est actuellement autorisée qu'aux couples mariés hétérosexuels infertiles ou risquant de transmettre une maladie grave à leurs enfants ;

Considérant que la généralisation de la PMA à toutes les femmes est une revendication ancienne, fondée sur la demande de mettre un terme à une inégalité entre les femmes hétérosexuelles mariées et toutes les autres ;

Considérant que de nombreuses femmes, lesbiennes et hétérosexuelles, ont recours aux techniques de procréation médicalement assistée dans des pays limitrophes où ces techniques leur sont autorisées, comme la Belgique ou l'Espagne ;

Considérant que ces recours à l'étranger constituent des difficultés importantes, notamment en termes de suivi médical et social, et ajoutent, par les frais élevés, une inégalité sociale à l'inégalité de droits ;

Considérant l'avis positif du Comité Consultatif National d'éthique (CCNE) en juin 2017 sur cette question ;

Considérant les Etats généraux de la bioéthique organisée au début de l'année 2018 par le Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE) et dont les contributions doivent alimenter la prochaine loi bioéthique prévue pour la fin de l'année 2018 ;

Considérant que le CCNE remettra le rapport de synthèse des contributions aux Etats généraux le 4 juin 2018, rapport qui comprendra l'avis et les recommandations du Comité citoyen associé à ces Etats généraux ;

Considérant que 56 % des françaises et français sont favorables à la généralisation de la PMA aux couples de femmes homosexuelles et aux femmes célibataires ;

Considérant l'engagement de la Ville de Paris pour l'égalité des droits des personnes LGBTQI+ et entre les femmes et les hommes ;

Aussi, sur proposition de David Belliard et des élu.e.s du groupe Ecologiste de Paris (GEP),

Émet le vœu :

- Que la Ville de Paris réaffirme son soutien à la généralisation de la procréation médicalement assistée.